



*Apollon, Chiron & Esculape (Pompéi, Maison d'Adonis)*

# *Studium, uoluptas... ac distantia*

Colloque étudiant  
de l'*Institut d'études anciennes et médiévales*

PROGRAMMATION

29-30 avril 2021



UNIVERSITÉ  
LAVAL

**JEUDI 29 AVRIL 2021**

10 h 00 à 10 h 15

**Mot d'accueil de M. Guillaume Pinson**

Doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines

10 h 15 à 11 h 00

**Conférencier invité : M. Éric Crégheur**

Professeur à la Faculté de théologie et des sciences religieuses

PRÉSIDENTE DE SÉANCE : GAËLLE RIOUAL

PREMIÈRE SÉANCE. — 11 h 00 à 12 h 00

### **Apports de l'Antiquité**

PRÉSIDENT DE SÉANCE : ANTOINE LAVIGNE

**Mélanie Dallaire**

*Plongée au cœur de l'archéologie sous-marine levantine du Néolithique*

**Marie-Paule Fortin**

*Trois hommes en colère :  
un discours tripartite sur l'enseignement de la mythologie*

12 h 00 à 13 h 00

Dîner

DEUXIÈME SÉANCE. — 13 h 00 à 14 h 30

### **Issues fatales**

PRÉSIDENTE DE SÉANCE : ARIANE FORGET-ROBY

**Valérie Bérubé**

*Je suis venu(e), j'ai vu, j'ai été vaincu(e) :  
le rôle de la vision dans la séduction*

**Miguel Plante**

*Variations sur trois thèmes : monstruosité, conflits et descriptions chez Stésichore*

**Erika Blouin**

*Manger l'autre avant qu'il ne nous dévore :  
cannibalisme et infanticide, des mythes gréco-romains à aujourd'hui*

14 h 30 à 14 h 45

Pause

TROISIÈME SÉANCE. — 14 h 45 à 16 h 15

### **Enlèvements et guerres fondatrices**

PRÉSIDENTE DE SÉANCE : VALÉRIE BÉRUBÉ

**Jordan Monaci**

*Le rôle des cités grecques d'Occident dans les guerres puniques*

**Romy Masella**

*Aux portes de Troie : lever le voile sur la violence chez Collouthos*

**Sarah Fontaine**

*Il était une fois les Sabines : les rôles des femmes dans le mythe fondateur romain*

16 h 15

Mot de remerciement

18h30 à 20h00

Présentation du film « *Romulus et Rémus* »

## **VENDREDI 30 AVRIL 2021**

9 h 15 : Mot de bienvenue

QUATRIÈME SÉANCE. — 9 h 15 à 10 h 15

### **Magie, religion, médecine**

PRÉSIDENT DE SÉANCE : FÉLIX CHARRON-DUCHARME

**Félix Beaulieu**

*Guérir en grec ou en latin ? Petite pharmacopée plinienne*

**Simon St-Arnault-Chiasson**

*Les pratiques héritées de la piété traditionnelle en Égypte chrétienne selon les textes magiques coptes*

10 h 15 à 10 h 30

Pause

CINQUIÈME SÉANCE. — 10 h 30 à 11 h 30

### **Ne conquiert pas femme qui veut**

PRÉSIDENT DE SÉANCE : FÉLIX CHARRON-DUCHARME

**Mathieu Moreau**

*Le genre et la malédiction érotique en Égypte grecque*

**Ariane Tanguay**

*Sous les draps en Antiquité : femmes et sexualité en Grèce à l'époque classique et hellénistique*

11 h 30 à 12 h 30

Dîner

SIXIÈME SÉANCE. — 12 h 30 à 13 h 30

## Chanson d'échansons et louanges d'empereurs

PRÉSIDENTE DE SÉANCE : JULIE VERREAULT-TÉTREAULT

**Jean-François Guay**

*Le symbolisme de la mosaïque de Ganymède  
dans la Maison de Dionysos à Néa Paphos (Chypre)*

**Yann Vadnais**

*Deux statues pour Thémistios, philosophe officiel de Constantinople*

13 h 30 à 13 h 45

Pause

SEPTIÈME SÉANCE. — 13 h 45 à 14 h 45

## Mémoire de l'image et souvenir de l'écrit

PRÉSIDENTE DE SÉANCE : JULIE VERREAULT-TÉTREAULT

**Agathe Legendre**

*Le mobilier funéraire d'Hector de Troie dans les enluminures médiévales :  
entre traditions et merveilles*

**Raphaël Mainguy-Therriault**

*Registres fonciers à la fin du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) :  
quelle place les terriers jouaient-ils dans la mémoire des seigneuries ?*

14 h 45 à 15 h 00

Pause

HUITIÈME SÉANCE. — 15 h 00 à 16 h 00

## Sur les traces de la Judée

PRÉSIDENT DE SÉANCE : PHILIPPE CHARLAND-COULOMBE

**Pamela G. Roy**

*Prêtres et rituels dans la période du Second Temple ;  
rôle dans la séparation entre le pur et l'impur*

**Patrick Pontbriand**

*De l'Angleterre à Jérusalem en moins d'une heure :  
conjurateur d'un cheval magique au XVI<sup>e</sup> siècle*

16 h 00 à 16 h 15

Mot de conclusion par **M. Didier Méhu**,  
directeur de l'Institut des études anciennes et médiévales

17 h 00

Verre de l'amitié. Remise des prix de langues grecque et latine

## Conférencier invité

### **Éditer, traduire et étudier des traités gnostiques coptes**

À l'occasion du colloque de fin d'année 2021 en études anciennes, je vous propose un parcours à travers trois grands domaines d'étude et de recherche qui, pour moi, sont nés au sein des études anciennes et s'unissent dans l'édition, la traduction et l'étude de traités gnostiques coptes : d'abord celui des mouvements chrétiens hétérodoxes de l'Antiquité, en particulier les gnostiques ; ensuite celui des langues orientales anciennes, en particulier le copte ; et enfin, celui des manuscrits, de même que de l'édition, de la traduction et de l'étude de textes anciens. Si ces trois domaines appartiennent, certes, à l'étude du christianisme ancien, le prisme à travers duquel nous étudierons cet objet sera cependant celui de l'Antiquité, qui fut témoin de sa naissance et de son premier développement.

Le paradigme de recherche que nous privilégions propose ainsi de s'intéresser au christianisme dans le cadre de l'environnement non chrétien, c'est-à-dire juif et gréco-romain, où il est apparu. Cette approche théorique implique donc de se pencher sur le christianisme ancien et ses diverses expressions, mais à la lumière d'un paradigme qui n'est ni religieux, ni confessionnel, mais plutôt culturel. Mettant en lumière la manière dont le christianisme était profondément ancré dans le contexte gréco-romain et juif, le principal objectif de cette approche est d'en arriver à une meilleure connaissance des rapports entre le christianisme et la culture antique. En saisissant mieux les conditions de l'apparition et du développement du christianisme ancien, notamment la pluralité de ses formes dans ses premiers siècles d'existence, nous pouvons mieux comprendre comment la forme de christianisme que nous connaissons aujourd'hui s'est imposée. La recherche dans ce domaine est fondamentale, puisque le christianisme des origines a profondément marqué la culture antique, médiévale et même contemporaine.

ÉRIC CRÉGHEUR

Professeur à la Faculté de théologie et des sciences religieuses

# 1. Apports de l'Antiquité

Mélanie Dallaire

## **Plongée au cœur de l'archéologie sous-marine levantine du Néolithique**

L'archéologie sous-marine est caractérisée par la localisation, l'exploration et l'étude des vestiges archéologiques se trouvant en milieu submergé. Bien que plus coûteuses et plus complexes que les fouilles terrestres, les fouilles sous-marines ont pour avantage de donner aux archéologues un meilleur aperçu des sites tels qu'ils étaient autrefois. En effet, leur immersion dans l'eau les rend plus difficilement accessibles aux pilliers, et mieux préservés à certains égards. En révélant des sites, voire des villes, dont l'existence avait été oubliée, l'archéologie sous-marine permet aussi de mettre à jour les cartes antiques.

Cette présentation portera sur ce que l'archéologie sous-marine a apporté à notre compréhension du Néolithique levantin, une période pour laquelle nous ne possédons pas de textes anciens. Le Levant fait partie du Proche-Orient, ce terme français désigne les pays bordant la côte orientale de la mer Méditerranée, les pays qui y sont inclus sont le Liban, la Syrie, la Palestine, la Jordanie et la Turquie. L'on date le début du Néolithique vers 8 000 av. J.-C. et il prend fin avec l'apparition et la diffusion de la métallurgie du bronze vers 3 000 av. J.-C. Chronologiquement, le Néolithique au Levant est l'évènement le plus précoce dans l'histoire pour la « révolution Néolithique », que nous définissons par le passage d'un mode de vie nomade (chasseurs-cueilleurs, paléolithique) à un mode de vie semi-nomade et sédentaire (développement de l'agriculture et de l'élevage, néolithique). Parmi les innovations techniques du Néolithique s'y trouve la généralisation de l'outillage en pierre polie, la poterie, le tissage et le développement de l'architecture. Dans cette optique, les résultats provenant des fouilles terrestres ainsi que des fouilles sous-marines seront comparés. La découverte de sites, tels que *Atlit-Yam*, *Haifa* et *Neve-Yam*, ont permis de préciser ou d'ajuster certaines dates d'innovations techniques ainsi que les délimitations des périodes du Néolithique.

Marie-Paule Fortin

## **Trois hommes en colère : un discours tripartite sur l'enseignement de la mythologie**

Lorsqu'on lit Fourtanier (1999), on pense avoir trouvé dans l'enseignement de la mythologie antique la clé de voûte du développement des citoyens et des citoyennes : un domaine qui permet de nous créer des références communes, tout en étant un instrument de connaissance sur le monde, sur soi-même et sur les autres. Qu'attendons-nous pour nous écrier « EURÊKA » ?

Ces connaissances ne sont pas nouvelles. Pourtant, nos politiques éducatives semblent écarter de plus en plus l'Antiquité des programmes primaire et secondaire : au Québec, depuis la prise en charge de l'éducation par l'État, les études anciennes, cursus royal de l'Église, sont absentes du curriculum. Ailleurs, malgré une diminution de l'espace occupé, leur présence se constate de différentes façons, par exemple avec les cours de langues anciennes au Royaume-Uni, ou encore avec l'enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) « Langue et Culture de l'Antiquité (LCA) » en France.

L'enseignement de la mythologie se retrouve parfois au sein d'autres cours, comme celui de français, mais le mythe y est alors vu comme un outil pour l'apprentissage, et non comme une finalité en soi. La documentation qui vient des enseignants nous montre la mythologie en tant qu'outil pour développer l'intérêt des étudiants pour la matière : il est bien vrai qu'on préfère parler du bel Achille plutôt que des structures de textes ! Cependant, en faisant cela, les éléments qui font de la mythologie une clé de voûte de l'éducation citoyenne sont égarés.

L'enseignement de la mythologie fait donc interagir le politique, la recherche et le corps enseignant, trois acteurs qui ne semblent pas s'entendre sur la façon de tirer profit de cet héritage. Dans le cadre de cette présentation, nous vous dévoilerons ces trois acteurs et le discours de chacun sur cet enseignement.

## 2. Issues fatales

Valérie Bérubé

### **Je suis venu(e), j'ai vu, j'ai été vaincu(e) : le rôle de la vision dans la séduction**

Le coup de foudre est un thème omniprésent dans les médias modernes. Malgré cela, la scène du coup de foudre est d'abord d'origine littéraire ; en tant que tel, elle a subi des transformations multiples avant d'atteindre le stade de phénomène multisensoriel qu'elle constitue aujourd'hui. En effet, à l'origine, le coup de foudre était un phénomène totalement dépendant de la vue : cette vision occidentale de l'amour a influencé jusqu'aux langues européennes. Ainsi, l'anglais (*love at first sight*) et l'allemand (*Liebe auf der ersten Blick*) incorporent le sens de la vue dans leurs expressions représentant le coup de foudre. Il est donc surprenant de constater que le français s'est plutôt tourné vers l'intensité des émotions, alors que même son ancêtre le latin privilégie le rapport à la vision (*amor primo aspectu*). Cela a perduré jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, durant lequel André le Chapelain va jusqu'à nier aux aveugles la possibilité de tomber amoureux. Ce n'est qu'à partir de Balzac que le coup de foudre pourra enfin devenir une véritable « poésie des sens ». Notre sujet concerne toutefois l'Antiquité, et donc la seule vision : plus particulièrement, nous nous intéressons au rôle de la vision dans la séduction dans les romans grecs. Les sentiments que la vision de l'autre provoque sont si intenses qu'elle fonde la base d'un couple hétérosexuel de jeunes aristocrates. Mais la vision peut s'avérer être à double tranchant : de nombreux prétendants, eux aussi vaincus par un coup de foudre, tentent de séparer le couple pour leur propre bénéfice. Pourquoi dès lors les protagonistes restent-ils ensemble, et qui plus est, amoureux, malgré cela ? À travers une réflexion sur le rôle de la vision dans le développement d'une relation amoureuse, nous tenterons de déterminer ce qui fait que le coup de foudre se terminera (ou non) par un *et ils vécurent heureux*.



Miguel Plante

**Variations sur trois thèmes :  
monstruosités, conflits et descriptions chez Stésichore**

Stésichore, poète grec archaïque originaire d'Himère, en Sicile, écrivit un long poème à propos de Geryon, monstre habitant l'île d'Erytheia et gardant un troupeau de bœufs dont devait s'emparer Héraklès. Dans cette œuvre dont il ne nous reste que des fragments sur papyrus, Stésichore concentre son regard sur ce géant doté de six bras, de six jambes et d'ailes et endresse un portrait qui subvertit les conventions du récit héroïque. On a beaucoup souligné, dans l'Antiquité déjà, les influences homériques de ce poète. En comparant des scènes du *Geryoneis* avec certaines de *l'Illiade* et de *l'Odyssée* qui leur sont analogues, nous montrerons comment il renouvelle la tradition héroïque et l'adapte à la réalité socioculturelle de la jeune cité d'Himère.

Erika Blouin

**Manger l'autre avant qu'il ne nous dévore :  
cannibalisme et infanticide, des mythes gréco-romains à aujourd'hui**

La *Théogonie* d'Hésiode est le récit grec le plus connu et le plus ancien relatant la geste de Kronos mettant en scène le cannibalisme et l'infanticide. Plusieurs autres mythes antiques exploitent le sujet du cannibalisme ainsi que de l'infanticide. Nous explorerons donc les diverses formes que peuvent prendre le cannibalisme et l'infanticide, et ce, en comparant plusieurs mythes gréco-romains. Par la suite, nous serons en mesure de comprendre la symbolique liée au cannibalisme et à l'infanticide dans ces récits.

Le but de ce travail sera de construire sur ce sujet une séance pour le cours collégial Littérature et imaginaire. Ce cours a, entre autres, pour objectifs de reconnaître le traitement d'un thème dans un texte et d'en comprendre le contexte culturel et sociohistorique selon l'époque. Par la présentation des réflexions sur le savoir antique en lien avec ces mythes et leurs représentations modernes, les étudiant.e.s auront une vue d'ensemble du symbolisme d'un ou de plusieurs thèmes, de l'antiquité à aujourd'hui.

### 3. Enlèvements et guerres fondatrices

Jordan Monaci

#### **Le rôle des cités d'origine phocéenne dans la première guerre punique**

Guerres puniques, guerres romaines. Les différentes terminologies des conflits ayant vu s'opposer Rome et Carthage, de même que les études synthétiques traitant du sujet, minimisent voire oublient le rôle qu'ont pu avoir des acteurs tiers. Les Grecs, présents en Méditerranée occidentale depuis le VIII<sup>e</sup> siècle a.C., n'étaient pas étrangers aux événements impliquant la métropole punique et l'*Urbs*. Les cités d'origine phocéenne, situées dans le Sud de la Gaule et de l'Italie ainsi qu'en Ibérie, avec Massalia en tête de liste, sont présentées dans les sources comme « les plus fidèles alliées » des Romains (Cicéron, *Pro Fonteio*, V, 13). À l'inverse, l'historiographie au sujet de ces cités met l'accent sur les relations conflictuelles et empreintes de rivalité avec les Carthaginois. Malgré l'absence de mentions significatives pour la première guerre punique, il n'est pas impossible qu'elles aient pris part au conflit, en participant à certaines batailles navales, même si cela reste hypothétique. La première guerre punique constitua un tournant dans l'histoire militaire romaine puisque, pour la première fois, la cité du Latium se dota d'une flotte de guerre d'ampleur, malgré l'inexpérience des Romains pour les affaires maritimes. Les Grecs d'origine phocéenne, vantés pour leur habileté dans la construction navale, ont pu fournir l'aide nécessaire pour aider leurs alliés et affaiblir leurs rivaux. La confection de navires pour Rome, ainsi que la présence d'ingénieurs d'origine phocéenne sur les chantiers navals romains, constituent les principales hypothèses dans l'historiographie. La production, fabrication et la commercialisation, par les cités d'origine phocéenne, de ressources propres à la construction navale, qui faisaient défaut à Rome, sont également envisageables.

Romy Masella

#### **Aux portes de Troie : lever le voile sur la violence chez Collouthos**

L'*epyllion* de Collouthos a pour titre et sujet principal l'enlèvement d'Hélène, que le narrateur inscrit dans un contexte évoquant à la fois le mariage et la mort, et envisage comme l'origine de multiples événements, notamment la guerre de Troie. Toutefois, la violence que présupposent les désastres auxquels s'intéresse le récit est surtout implicite et présentée sous forme de motifs récurrents tels que le voile.

Le voile étant un symbole de pudeur, de chasteté, d'honneur, voire de position sociale, celle qui, comme Hélène, retire ou ne porte pas son voile se rend vulnérable au viol et à l'enlèvement. Ainsi, la mention de voiles abandonnés dans un *locus amoenus*, lieu propice à la violence sexuelle, au début du poème permet d'anticiper le rapt. Collouthos se sert de l'image du voile et des similitudes dans la structure des vers pour associer la séduction d'Aphrodite au deuil d'Hermione pour Hélène, donnant une connotation érotique au lancer du voile. Le lancer du voile, allusion au geste d'Hécube au chant XXII de l'*Illiade*, représente la disparition d'Hélène comme une mort et crée une analogie entre le rapt et la chute de Troie. Ce geste permet également à Collouthos d'associer Hermione et Cassandre en tant que futures victimes d'agressions, et en tant que femmes qui disent la vérité sans être crues. En étudiant sa signification dans la littérature et la société antique, les moments du récit où il est employé, et les liens intertextuels qu'il permet à l'auteur d'effectuer, nous espérons déterminer dans quelle mesure le voile influence l'interprétation du récit, ainsi que l'image qu'il peint des liens entre violence, mariage et mort.

Sarah Fontaine

### **« Il était une fois les Sabines : les rôles des femmes dans le mythe fondateur romain »**

L'enlèvement des Sabines est un épisode important dans le mythe fondateur romain. Comme on le sait, le récit de la fondation de Rome parle des grandes vertus et idées liées à la société romaine ; c'est pourquoi il est intéressant d'y observer le sort réservé aux femmes, un genre souvent oublié. En prenant en compte les divers récits produits à différentes périodes de l'histoire romaine, nous avons pu établir une série de représentations des rôles de la femme dans ce mythe : rôle d'épouse, de mère, mais également rôle social et politique.

Nous avons choisi de présenter ces différents rôles à travers certaines représentations figurées, anciennes et modernes, sous la forme d'une exposition. Cet exercice permet de réfléchir à comment transmettre un aspect du mythe et de la société romaine à un public moderne, en faisant réfléchir le visiteur sur des thèmes anciens et modernes, sans perdre les nuances nécessaires. Par ce fait, nous croyons que les visiteurs pourront mieux comprendre la société romaine et les valeurs qu'elle prônait ainsi que de faire des liens avec leur propre culture et histoire.

## 4. Magie, religion, médecine

Félix Beaulieu

### **Guérir en grec ou en latin ? Petite pharmacopée plinienne**

L'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien est une œuvre de nature politique. Elle sert la propagande impériale des Flaviens : l'auteur y célèbre le pouvoir de Rome, maîtresse de la nature. Elle sert également à justifier l'existence et le règne de l'Empire romain et à démontrer la supériorité morale de sa science. Or, dans les livres XX à XXXII de son œuvre – traitant de la pharmacologie – la majorité du vocabulaire technique que Pline utilise est constituée de mots grecs translittérés en latin. Ce constat est d'autant plus frappant si l'on considère le prétendu antihellénisme de Pline que certains chercheurs ont même qualifié de chauvin. En étudiant le lexique pharmacologique chez Pline, nous chercherons à déterminer la place qu'occupe le lexique grec dans la pharmacopée plinienne. Cette étude se déclinera sur trois thèmes : les plantes, les poisons et la magie.

Simon St-Arnault Chiasson

### **Les pratiques héritées de la piété traditionnelle en Égypte chrétienne selon les textes magiques coptes**

Concept difficile à définir, source de nombreux débats, la magie dans le monde antique demeure, tant pour nous que pour les anciens, un sujet complexe qui demande à être traité avec beaucoup de nuances. Bien que, dans le monde gréco-romain, les sources, à l'exception de tablettes de plomb et de diverses amulettes, demeurent pauvres, l'Égypte, en raison de sa situation climatique particulière, a fourni aux chercheurs de nombreuses sources écrites permettant de mieux cerner ce type d'expérience spirituelle et de mieux comprendre sa pérennité dans une époque emplies de transformations sociales, politiques et culturelles.

Sans permettre de généraliser l'étendue et la popularité des pratiques magiques en Égypte, le corpus connu sous le nom de « textes magiques coptes » semble néanmoins témoigner de la continuité de ces dernières de l'Antiquité jusqu'au haut Moyen-Âge. Ces documents papyrologiques et épigraphiques offrent des indices permettant de mieux saisir comment les pratiques magiques se sont adaptées et transformées avec l'arrivée du christianisme, sans toutefois

rompre avec les pratiques héritées de la piété traditionnelle en Égypte. Par une comparaison et une étude de cas de deux manuscrits provenant de ce corpus et datant respectivement de périodes charnières de l'histoire religieuse de l'Égypte, c'est-à-dire de l'apogée et du déclin du christianisme et de l'utilisation de la langue copte, c'est précisément cette pérennité et les caractéristiques de cette transformation des pratiques magiques que nous nous proposons d'étudier.

## 5. Ne conquiert pas femme qui veut

Ariane Tanguay

### **Sous les draps en Antiquité : femmes et sexualité en Grèce à l'époque classique et hellénistique**

Le sujet que sont les femmes dans l'histoire est assez récent, surtout quand on tente d'aborder leur sexualité. Dans les sociétés grecques de l'Antiquité, les femmes pouvaient avoir différents statuts sociaux comme la femme citoyenne mariée ou non, la concubine, l'hétaïre, compagne éduquée et présente lors des banquets ou encore la *pornè*, femme non libre de la disposition de son corps. Ces statuts pouvaient être révélateurs et notre étude tentera de déterminer comment ils influençaient les possibles sexuels des femmes de l'époque classique et hellénistique.

Mathieu Moreau

### **Le genre et la malédiction érotique en Égypte grecque**

Au cours de l'histoire, le rôle de la sorcellerie et des sortilèges érotiques fut constamment attribué au genre féminin, comme le prouve l'éternelle figure littéraire de la sorcière. Pourtant, la lecture munie d'un regard aiguisé des *Papyri Graecae Magicae*, démontre une utilisation et une pratique de la malédiction érotique comme étant presque entièrement masculine. Qu'en est-il de la méchante sorcière s'abaissant à une magie noire pour assouvir sa soif sexuelle, de la Circé qui émascule continuellement la gent masculine en les transformant en porcs dépendants d'elle, de la Médée devenue meurtrière de ses propres enfants lorsqu'elle ne pouvait s'assurer la fidélité de son mari ? Serait-ce les attentes

sociales du genre masculin qui les poussait à pratiquer la malédiction érotique pour obtenir celles (ou ceux) qu'ils désiraient ? Serait-ce ces mêmes attentes qui les poussaient à cacher leur pratique, humiliante à leurs yeux, et à utiliser la femme comme bouc émissaire ? Une étude littéraire, historique, sociologique et psychologique du rôle des genres dans la magie de l'Égypte grecque, appuyés par des exemples tirés des *Papyri Graecae Magicae*, ainsi que l'exemple littéraire par excellence de la pratiquante de la malédiction érotique antique : Siméthée, de l'*Idylle II* de Théocrite.

## 6. Chanson d'échansons et louanges d'empereurs

Jean-François Guay

### **L'ornement de la mosaïque de Ganymède de la Maison de Dionysos à Néa Paphos, Chypre. Fonction et symbolisme.**

La Maison de Dionysos à Néa Paphos, Chypre, a livré un important ensemble de mosaïques qui date vraisemblablement de la fin du II<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> siècle ap. J. C. Selon un principe observé fréquemment pour les revêtements de sol, les scènes figurées sont insérées à l'intérieur de compositions dites décoratives, où sont représentés différents motifs (géométriques ou végétalisés).

Traditionnellement, dans la recherche sur la mosaïque antique, on tend à étudier séparément la figuration et l'ornementation. Cette dernière catégorie permet de répondre à des questions de chronologie, de style ou d'atelier et, lorsque le schéma au sol le permet, de déterminer la destination de la salle. L'une des mosaïques de la Maison de Dionysos, celle où un aigle emporte Ganymède, offre la possibilité d'examiner l'ornement sous deux aspects : la fonction et le symbolisme. Le décor géométrique présente des indices qui permettent d'apporter des précisions au contexte d'utilisation de la salle. Mais dans ce même décor, un type de motif radié se démarque des autres, le « fleuron *en six-feuilles* ». Celui-ci, reproduit sept fois en périphérie du panneau figuré sur trois côtés seulement, invite à s'interroger sur sa signification et sur le sens qu'il pourrait conférer à la scène. Les deux catégories traditionnelles sont donc examinées conjointement. Des documents figurés d'époque romaine, où l'on observe des associations de motifs et d'idées comparables à la mosaïque

paphienne, et certaines sources littéraires nous permettent de proposer une lecture de l'ensemble de la composition (scène et ornement) en tenant compte du contexte d'utilisation de la salle.

Yann Vadnais

## **Deux statues pour Thémistios, philosophe officiel de Constantinople**

En transférant la capitale de l'Empire romain restauré, Constantin le Grand avait posé les fondations d'une civilisation dont le « destin géopolitique [allait] opérer la fusion de la romanité et de l'hellénisme » (J. Castillo). Son fils, Constance II (337-361), poursuivit l'édification de cette « Nouvelle Rome » en l'embellissant de monuments grandioses. En 355, il fit entrer au Sénat de Constantinople un professeur de philosophie de 38 ans, Thémistios, *homo novus*, et lui éleva une statue de bronze pour affirmer son titre officiel. Il en fit bientôt un ambassadeur auprès des provinces orientales, puis le chef de la délégation constantinopolitaine lors des célébrations triomphales de 357 à Rome. Il avait si confiance en ce magistrat qu'il fut en charge d'accroître le nombre des sénateurs de 300 à 2000.

Thémistios servit sous cinq empereurs et une seconde statue de bronze lui fut érigée par Valens (364-378). Il évoque à plusieurs reprises ces effigies dans ses discours, parfois pour personnifier la Philosophie ou pour vanter son propre enseignement, d'autre fois pour répondre à des polémiques qui lui reprochaient de n'être qu'un sophiste. Chaque fois il plaida n'avoir accepté cette gloire mondaine qu'en vue de rehausser la « fonction de philosophe » qui doit, selon Platon et Aristote, être honorée par la cité.

La statuaire hellénistique, avec ses célèbres et nombreux bustes de Socrate, de Ménandre et de Démosthène, a transmis tout au long de l'Antiquité ces prototypes du sage, de l'artiste et de l'homme politique en tant que « citoyens exemplaires », et celles de Thémistios s'inscrivirent assurément dans cette tradition. Malgré leur disparition, nous tenterons de reconstituer le faciès de la statue de Thémistios de 355 en la situant par rapport aux représentations de l'intellectuel et du philosophe durant l'Antiquité tardive. Nous émettrons des hypothèses sur son aspect, sa posture, son habillement et son inscription versifiée. Nous énumérerons enfin les emplacements possibles où elle se trouvait dans la Constantinople naissante.

## 7. Mémoire de l'image et souvenir de l'écrit

Agathe Legendre

### **Le mobilier funéraire d'Hector de Troie dans les enluminures médiévales : entre traditions et merveilles**

Le personnage d'Hector, guerrier troyen, est aussi l'un des Neufs Preux ayant marqué l'imaginaire de l'aristocratie laïque du Moyen Âge. Le héros joue un rôle de premier plan dans le *Roman de Troie*. Ce texte appartient à la catégorie des romans antiques qui se développe au XII<sup>e</sup> siècle en reprenant des textes épiques de l'Antiquité. Les romans antiques se caractérisent notamment par la présence d'*ekphraseis* qui relèvent du *topos* littéraire de la merveille médiévale, particulièrement apprécié au sein de l'élite laïque.

Le *Roman de Troie* constitue en quelque sorte le fondement sur lequel se basent plusieurs autres auteurs de la fin du Moyen Âge pour remanier la matière troyenne. De cette tradition littéraire, nous avons choisi de traiter du motif ekphrastique du tombeau merveilleux d'Hector. Ce motif a été enluminé à plusieurs reprises et ce, dans divers manuscrits datant de la période allant de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

Le but de notre recherche est d'interroger, dans la logique de la relation image-texte, la nature de la relation entre la représentation iconographique et son passage textuel en réfléchissant aux relations entre les traditions funéraires de l'Occident chrétien et le *topos* littéraire de la merveille. En d'autres termes, nous tentons de cerner les « solutions » choisies pour négocier les tensions entre la tradition chrétienne et l'imaginaire profane.

Alors que certaines enluminures évacuent le tombeau au profit d'un cercueil conventionnel contextualisé à travers la réalité des rituels chrétiens traditionnels (économie du processus de création), plusieurs figurent directement le tombeau, et ce de manière diversifiée et inventive. La majorité fait coïncider la typologie réelle des monuments funéraires et les données merveilleuses de l'*ekphrasis* en soulignant la symbolique princière, sainte ou païenne du héros. D'autres tombeaux enluminés prennent une apparence inédite. Nous observons que l'origine géographique des œuvres a une influence importante sur le rendu iconographique. Nous avons également l'intuition que les représentations



enluminées ne sont pas étrangères à certaines conceptions symboliques du corps au Moyen Âge.

Tout en démontrant que notre corpus reflète les mondes religieux, culturel, politique et imaginaire de ses producteurs, nous contribuons à la recherche encore naissante sur l'iconographie du *topos* littéraire de la merveille médiévale.

Raphaël Mainguy-Thériault

## **Registres fonciers à la fin du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) : quelle place les terriers jouaient-ils dans la mémoire des seigneuries ?**

À quoi servaient les terriers de la fin du Moyen Âge ? Cette question, bien qu'elle eût été largement débattue, n'a toujours pas trouvé de réponse satisfaisante au sein de la communauté historique. Le terrier, document si simple en apparence qu'on le qualifie parfois de « stéréotypé », évade en effet toute tentative de classification documentaire.

La raison en revient d'abord au problème posé par son utilisation. Si l'on s'en tient strictement à son contenu, le terrier servait à enregistrer l'ensemble des biens ou terres baillées d'un seigneur sur lesquelles il percevait des redevances en argent ou en nature. En termes juridiques, le terrier compilait chaque bien de ce qui composait son « domaine direct », en excluant d'autres possessions, droits et revenus souvent très lucratifs : droits banaux, droits de justice, réserve seigneuriale, revenus de péages, etc. Mais parce qu'on se doute que ces informations n'apparaissaient pas par magie dans l'esprit de ses rédacteurs, les notaires, le terrier matérialisait donc avant tout une enquête de grande envergure, au cours de laquelle les tenanciers étaient invités à renouveler au seigneur leur serment de fidélité.

L'objectif n'était donc pas strictement financier ou comptable. Mais quel était-il, alors ? Pour répondre à cette question, il nous faut plonger dans les origines de ce document, héritier du lointain polyptyque romain, et retisser la trame de ses évolutions successives. Ce n'est, enfin, qu'au carrefour de la réflexion sur la valeur des documents écrits dans les sociétés orales que l'on trouvera le seul et véritable type documentaire auquel le terrier convienne : celui de témoin mémoriel par excellence du *dominium* féodal.

## 8. Sur les traces de la Judée

Pamela G. Roy

### **Prêtres et rituels dans la période du Second Temple ; rôle dans la séparation entre le pur et l'impur**

Dans le cadre du système en place dans la période du Second Temple, caractérisée par le retour des Juifs en Judée à partir du milieu du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. jusqu'au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, la pureté et l'impureté rituelles jouent un rôle fondamental. Ces deux notions occupent une place primordiale dans la pensée judéenne et constituent des concepts indispensables à la compréhension de la société judéenne de cette époque.

Pur et impur, sacré, profane : les prêtres ont pour fonction d'effectuer la séparation de ces catégories, tout comme le mur d'enceinte du Temple d'Ézéchiel a pour rôle de séparer le sacré du profane. En effet, afin d'assurer la distinction du temps ou de l'espace sacré, il est nécessaire d'établir dans l'espace culturel ou social ainsi que dans le calendrier des frontières, dont le degré de pénétrabilité est proportionnel au degré de sacralité, c'est-à-dire de proximité avec le Divin. Or, la séparation symbolique et rituelle permet de pallier une division spatiale et politique que les conditions d'existence en Judée ne permettent pas toujours de préserver ou de faire efficacement respecter.

Les rites exercent ainsi une fonction primordiale, notamment les ablutions et les rites sacrificiels puisqu'ils permettent le passage d'un état à un autre. Conséquemment, le passage de l'état d'impureté à celui de pureté est autorisé par les rites de purification alors que les rites de consécration permettent la transformation du profane en sacré. Les rites assurent ainsi le maintien de l'ordre et permettent l'expiation des impuretés afin que la colère divine ne s'abatte pas sur l'ensemble du peuple et qu'il puisse préserver de la sorte son droit sur la Terre promise.

Patrick L. Pontbriand

## **De l'Angleterre à Jérusalem en moins d'une heure : conjuraison d'un cheval magique au XVI<sup>e</sup> siècle**

Le *Thesaurus spirituum* est un texte de magie rituelle de la fin du Moyen âge. Les pratiquants de ce type de magie, les nécromanciens, modifient les rites chrétiens pour invoquer et contrôler des forces spirituelles. À cette fin, ils mobilisent leur connaissance de la théologie, de l'astrologie, des apocryphes juifs, et de toute autre source qui leur semble ajouter du pouvoir au rituel.

Je présenterai ici un rituel tiré de ce texte inédit, qui représente bien la tradition nécromantique et renferme quelques particularités intéressantes. L'invocation d'un « cheval très rapide » exige une préparation complexe, des ingrédients particuliers, et quelques conjurations. L'analyse de chacun de ces éléments servira d'exemple concret pour introduire un texte, et un domaine, qui restent vastement inexplorés.